



Hiver 2014 – 2015

Les saisonnières de Bouhet

Le Mot du Maire

L'année 2014 a principalement porté sur les élections municipales et la confiance que vous avez bien voulu apporter à la nouvelle équipe.

Je crois que l'on peut parler d'un début de mandat difficile avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et une coordination avec les nouvelles équipes des communes du RPI un peu complexe mais la rentrée scolaire a néanmoins pu se réaliser dans de bonnes conditions.

Un peu dans l'urgence, il a fallu trouver une solution pour les parents qui ne pouvaient pas récupérer leurs enfants le mercredi midi. Mais, comme vous le savez sans doute, malgré la quarantaine de demandes initiales, nous sommes arrivés aujourd'hui à un effectif de moins de dix enfants pour le centre de loisirs ce qui ne nous permet pas de le prolonger. Après négociation avec différents partenaires, les enfants concernés seront transportés vers le centre de loisirs « OMAJE » d'Aigrefeuille tous les mercredis après la classe à partir de Bouhet. Il convient pour cela que les enfants soient préalablement inscrits auprès du centre de loisirs (tél. 05-46-35-07-43) et auprès de la commune soit par téléphone (05-46-68-20-83), soit par messagerie (mairie.bouhet@wanadoo.fr).

Le Plan Local d'Urbanisme, initié en 2011, est toujours en cours puisque le volet zones humides n'est pas finalisé à ce jour. Il se poursuit et l'enquête publique devrait pouvoir se dérouler courant 2015.

Malgré ces deux gros dossiers, l'équipe a parallèlement travaillé sur le projet d'une aire de jeux et d'un plateau multisports pour les enfants à proximité de l'école. Les subventions accordées devraient couvrir la dépense à hauteur de 75 %. La réalisation est toujours prévue en début d'année 2015 en fonction, bien entendu, des conditions climatiques.

Dès le début de l'année 2015 nous allons nous pencher sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et notamment le dossier « Mairie ».

Courant 2015, le site internet de la commune sera disponible en ligne et je souhaite que les courriers de la commune soient personnalisés au moyen d'un logo.

Le 30 mai 2015, Bouhet sera commune d'accueil de « Cycles and Sound » organisé par la CDC Aunis Sud.

Je remercie toutes les Bouhétaises et Bouhétais qui s'investissent dans la vie communale et proposent régulièrement des activités ou des animations permettant la reconnaissance d'un dynamisme allant bien au delà des limites de notre commune.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter tous leurs vœux de bonne et heureuse année 2015.

**Le Maire,
Annie SOIVE.**

Actualités municipales

Elections départementales :

Elles auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.



Attention, pour voter, la présentation d'une pièce d'identité est maintenant obligatoire.

Stationnement :

Le Conseil Municipal rappelle qu'il est interdit de stationner son véhicule sur les espaces verts dans les zones pavillonnaires.

Outre le fait que ce genre de stationnement dégrade les lieux, cela empêche les agents communaux de réaliser l'entretien de ces espaces.

Merci de votre compréhension.

SMICTOM : lotissement « Les Bleuets »

A partir du 13 janvier 2015, le camion du SMICTOM pourra circuler « Allée des Bleuets » et ramasser les sacs poubelles devant les maisons.

Urbanisme :

La commune de Bouhet a délibéré le 6 octobre 2014 afin de supprimer la taxe d'aménagement sur les abris de jardin à compter du 1er janvier 2015.

Trésorerie d'Aigrefeuille d'Aunis :

A compter du 1er janvier 2015, la trésorerie d'Aigrefeuille d'Aunis n'existera plus.

La commune de Bouhet dépendra désormais de la **Trésorerie de Surgères - 2 avenue St Pierre - 17700 SURGERES. Tél : 05-46-07-00-94**



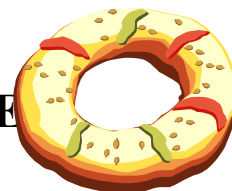
Sacs poubelles :

ATTENTION, la distribution des sacs jaunes et noirs aura lieu les samedis 24 et 31 janvier de 10 h à 12 h à l'atelier municipal situé rue du Bief à la sortie de Bouhet.

VŒUX DU MAIRE

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux de BOUHET vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invitent à partager la galette des rois le :

**VENDREDI 16 JANVIER 2015
à 18 H 30 à la salle des Fêtes de BOUHET**



Les associations qui le souhaitent pourront y présenter leurs activités.

#

Cette manifestation sera clôturée par le verre de l'amitié et une galette

Les associations vous informent

AP3E

L'association AP3E (Association des Parents d'Elèves des écoles de Bouhet, Chambon et Virson) a organisé depuis le mois de septembre :

- une bourse de l'enfance à la salle des fêtes de Chambon : **dimanche 23 novembre 2014** ;
- une vente de calendriers **courant novembre** ;
- une vente d'objets décoratifs réalisés par les enfants au profit du Téléthon 2014 dans le cadre des manifestations organisées par le Comité de Coordination des associations de Bouhet.

D'autre part, l'année 2015 verra l'organisation des manifestations suivantes :

- une tombola à la salle des fêtes de Bouhet : **vendredi 20 mars 2015** ;
- une chasse au trésor à la plaine des jeux de Virson : **samedi 18 avril 2015**.



Enfin, AP3E se propose, pour la seconde année consécutive, d'organiser la kermesse de la fête des écoles.

Les recettes résultant de ces événements permettront le financement de tout ou partie des projets de sorties scolaires ou autres qui seront proposés par les écoles de Bouhet, Chambon et Virson.

N'hésitez pas à venir consulter notre site : ap3ecoles.wix.com/ap3e

*Martine HAURAY,
Présidente de l'AP3E.*

C
P
L
C
S
A
N
A
I
S
-
B
O
U
H
E
T

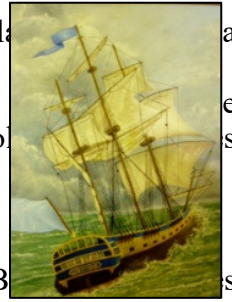


L
e
7
N
o
v
e
m
b

Nouvelles de RIGOL'ARTNAT



déroulée la traditionnelle exposition peinture organisée en collaboration avec les associations locales. Les participants ont dégusté, en plusieurs occasions, un repas des « peintres » digne des plus grandes tables ! Les coins charmants et méconnus de notre commune et une tombola ont été organisés.



Le week-end suivant, c'était **Rigol'AUTOMNE** : une sortie champignons dans la forêt de B... Les plus belles couleurs avivées par la pluie ; les champignons des plus variés ont permis de présenter une exposition riche de près de 200 espèces. Exposition teintée d'humour, qui fut fort appréciée par les nombreux visiteurs. Et le dimanche matin, malgré les averses, un échange de végétaux où abondaient boutures et fruits d'automne. Le potage et le cake au potiron régaleront les participants.



Les dates à retenir :

Samedi 7 mars, à 20 h, à la salle des fêtes, nous vous proposons un **Rigol'LOTO**.

De la fantaisie, des surprises avec un zeste d'humour vous permettront de passer une soirée **rigol'ote**.

Trois tirages seront, gratuitement, destinés aux enfants. Le prix des cartons (1 €) laisse augurer qu'il n'y aura ni écran plat, ni voyage aux Seychelles à gagner !

Vendredis 20 mars et 17 avril, à la Maison des Associations, à 20 h, nous vous proposons deux vidéo-conférences sur la **connaissance des champignons** :

Des informations sur leurs modes de vie et leur reproduction, leur culture, leur nocivité et surtout leur utilité avant de donner les méthodes d'identification ainsi que les lieux et périodes de récolte (cependant, les coins à morilles sont classés « secret défense » !).

Dimanche 10 mai, toute la matinée, sur la place du village, se tiendra, en collaboration avec la Bibliothèque, un échange de végétaux : fleurs, choux, courges, tomates, arbustes ... vous permettront d'attendre l'heure de l'apéritif.

N'hésitez pas, dès à présent, à bouturer, semer, transplanter ... pour enrichir cette matinée.

Et **BONNE ANNEE à TOUS.**

*Le secrétaire,
Guy CHAGNAUD.*

Le premier marché de Noël a eu lieu le dimanche 30 novembre

La salle des fêtes était entièrement occupée par une quinzaine d'exposants dont un stand du Téléthon et un stand réservé aux créations du Club des Aînés et de l'association des parents d'élèves.

Des activités gratuites étaient organisées spécifiquement pour les enfants :

- atelier maquillage, coloriage, livres de Noël avec l'aide de l'association « A livre ouvert »,
- animation de sculpture de ballons proposée par un animateur externe « TWEEN »

Nous remercions l'ensemble des acteurs qui ont contribué à cette belle journée et qui a attiré une centaine de visiteurs petits comme grands. Nous remercions le Saint Nicolas, Roi des forêts qui est venu nous saluer ainsi que l'association de théâtre « les Jaspinox » pour le prêt du mobilier de décoration. Une enquête qualité va être envoyée aux exposants.



Activités actuelles :

Zumba, Self défense et autres techniques associées, Modern Jazz pour enfants.

Activités envisagées et / ou programmées pour 2015

- Soirée animée pour la galette offerte à tous les adhérents de l'association
- Bal costumé
- Sortie VTT et vélo avec animation
- Fête de la musique : **20 juin**
- Fête de l'été : **21 juin**

Activités en cours de préparation pour 2015

Mise en place d'ateliers de création pour enfants de 4 à 6 ans et de 6 à 10 ans (pâtisserie, découpage / collage, création de cerf-volant, peinture, mosaïque, atelier déco (Pâques / Noël), etc...

Les personnes intéressées peuvent se manifester en écrivant un courriel à : abcd.bouhet@free.fr



L'Association ABCD, vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2015

Les prochaines manifestations dans notre commune

Les vœux du Maire : Vendredi 16 janvier

A 18 h 30 à la salle des fêtes.

Concours de belote : Dimanche 31 janvier

Organisé par le club des Aînés à la salle des fêtes à partir de 14 heures.

Théâtre : Samedi 14 février et dimanche 22 février

Les Jaspinox vous présentent son spectacle annuel à la salle des fêtes.

Rigol'loto : Samedi 7 mars

Organisé par l'association Rigol' Art à la salle des fêtes.

Tombola : Vendredi 20 mars

Organisée par l'association des Parents d'élèves, AP3E.

ENFANCE - JEUNESSE



« Allo Parents Poitou-Charentes » est une plate-forme téléphonique mise en place par la Région Poitou-Charentes en partenariat avec des associations réalisant des actions de soutien à la fonction parentale : l'URAF (Union Régionale des Associations Familiales), l'UR-CIDFF (Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et l'AFCCC (Association Française des Centres de Consultation Conjugale Poitou-Charentes). Elle permet aux parents confrontés à des questionnements, des doutes ou des difficultés de bénéficier anonymement d'une écoute bienveillante, d'échanger avec un professionnel (médiateur familial, psychologue, etc), d'accéder à des informations utiles, d'obtenir une réponse adaptée à leur question, d'être orientés vers des personnes ou des lieux ressources de proximité.

**La plate-forme est accessible du lundi au vendredi de 12 h à 19 h au numéro vert :
0800 407 144 (appel gratuit depuis une ligne fixe)**

Mise en place d'un service Baby-sitting sur le territoire de la Communauté de Communes Aunis Sud à partir de Février 2015

La Communauté de Communes Aunis Sud souhaite proposer aux habitants du territoire un service baby-sitting gratuit. Ce service proposera une mise en relation entre parents et personnes recherchant un job de baby-sitter. Il s'adressera à tout public à partir de 16 ans souhaitant avoir une première expérience professionnelle sur ce métier et aux parents ayant besoin de faire garder leurs enfants **ponctuellement**.

La Communauté de Communes Aunis Sud, par la mise en place d'un service de proximité, facilite la mise en relation de l'offre et de la demande en matière de garde occasionnelle d'enfant (soirée, weekend, événements familiaux,...). Elle n'est pas l'employeur des baby-sitters. Les engagements des baby-sitters et des parents résultent d'un accord entre eux, contrat de droit privé dans lequel la Communauté de Communes Aunis Sud n'intervient en rien et n'a aucune responsabilité.

Pour vous inscrire :

Maison de l'Emploi et Bureau Information Jeunesse
Square du Château - BP89 - 17700 Surgères
MAE : 05.46.07.51.66 – maisondelemploi@aunis-sud.fr
BIJ : 05.46.07.76.10 – bij@aunis-sud.fr



TRAVAUX

Coupure d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, l'ERDF réalisera des travaux sur le réseau électrique de la commune. Une coupure de courant est programmée le :

Mercredi 28 janvier 2015 de 8 h 30 et 16 h, chemin de Bel Air aux Haies.

PERSONNES AGÉES

Si vous êtes à la recherche d'une maison de retraite ou d'une résidence spécialisée pour les personnes âgées dépendantes, un site internet peut vous aider, gratuitement, dans vos démarches.

Le site Maison De Retraite Sélection (MDSR) peut vous apporter une aide pour vos recherches et répondre aux nombreuses questions que l'on se pose dans cette situation.

L'adresse du site est la suivante : www.maison-retraite-selection.fr

INFO DE SAISON

Campagne de prévention concernant les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Ces intoxications concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Durant la période hivernale, le Ministère des Affaires Sociales, du Droit des Femmes et de la Santé souhaite vous alerter sur le risque de recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone car elles représentent la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Cette action de sensibilisation vise à rappeler au plus grand nombre les gestes et les réflexes qui sauvent.

Vous pouvez retrouver, sur le site de la Préfecture, les liens d'information librement consultables et téléchargeables :

[http://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-civile/les-accidents-domestiques/Les intoxications-au-monoxyde-de-carbone](http://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-civile/les-accidents-domestiques/Les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone)

DEVELOPPEMENT DURABLE

Consultation du public sur l'eau

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, participez à la consultation sur le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage), au programme de mesures associées et au Projet de plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne pour la période 2016-2021.

Comment ?

- répondez au questionnaire en ligne sur www.prenons-soin-de-l'eau.fr
- envoyez vos contributions écrites à sdage@eau-loire-bretagne.fr ou par courrier adressé au secrétariat technique de bassin (9 avenue Buffon - CS 36339 - 45063 ORLEANS Cédex 2).

REGLEMENTATION

L'élimination de déchets verts

Les incinérations de déchets verts sont interdites par la réglementation en vigueur. Il est prioritaire d'acheminer ces déchets en déchetterie ou d'utiliser un système de compostage. Dans des cas particuliers où il n'est pas possible d'utiliser d'autre moyen que le brûlage, le Maire peut donner une dérogation au demandeur. Un imprimé est à retirer au secrétariat de la Mairie.

LOGEMENT



L'ADIL

L'ADIL de la Charente-Maritime est une association spécialisée dans le logement. Elle permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits et obligations. Pour réaliser cette mission, l'ADIL assure des permanences :

Sur la commune de Surgères : le 2ème mercredi du mois, dans les locaux du CIAS de la Communauté de Communes - 3 avenue du Général De Gaulle. Tél : 05-46-34-41-36

Le PACT de la Charente-Maritime, centre d'aide au logement, apporte aux propriétaires une information sur les aides financières possibles pour les travaux d'amélioration de leur propre logement ou des logements destinés à la location. A cet effet, le PACT organise des permanences pour informer gratuitement les propriétaires. De plus, une action ciblée en direction des populations en grande difficulté est menée en collaboration avec les acteurs locaux sur l'ensemble des communes du territoire de la Communauté de Communes.

Une permanence mensuelle (sauf le mois août) est assurée :

- sur la commune d'Aigrefeuille, dans les locaux de la Mairie (Rue des Ecoles).
- sur la commune de Surgères, dans les locaux de la Communauté de Communes Aunis Sud (44 rue du 19 mars 1962).

Pour tout renseignement, tél : 05-46-07-49-99

EMPLOI

Pour toute personne désirant créer ou reprendre une entreprise, le Conseil Général a mis en place une structure appelée Initiative Charente Maritime dont l'objet principal est de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois sur le Département de la Charente-Maritime par l'octroi d'une aide financière, technique et humaine aux porteurs de projet.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations nécessaires en appelant le 05 46 31 71 10 ou en se rendant sur le site www.initiativecharente-maritime.fr.

TRANSPORT

Taxi Mouettes Info

Le service TaxiMouettes facilite vos déplacements. Ce transport à la demande permet aux personnes de se déplacer plus facilement. Il suffit d'appeler le N° Azur **0811 36 17 17 choix 3** et de réserver. Nous venons vous chercher et nous vous déposerons dans la ville figurant sur le programme horaires de votre canton. **Pour tout renseignement, consultez le site www.lesmouettes-transports.com ou téléphonez au 05-46-31-75-13.**

En complément de cette offre de transport à la demande, le Département met à disposition un site internet pour répondre aux besoins de covoiturage de proximité : **lesmouettes-covoiturage.fr**.

Le Père Noël à Bouhet...



Mercredi 17 décembre 2014, la commune a organisé un goûter de Noël avec un spectacle et l'arrivée du Père Noël en calèche !! De nombreux enfants étaient présents pour l'accueillir.